

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Août 2022

INTRODUCTION

Fondée en 1991, Van Berkom et associés inc. (« VBA ») est une société de gestion de placements spécialisée dans les actions à petite capitalisation boursière. Notre objectif est de protéger et de faire fructifier de manière durable les avoirs de nos clients en sélectionnant des entreprises sous-évaluées, de haute qualité et bien gérées qui prospéreront à long terme.

Cette philosophie nous amène à nous concentrer essentiellement sur la perspective fondamentale à long terme de nos investissements. À notre avis, les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») sont des enjeux commerciaux qui peuvent influencer le rendement à long terme des entreprises. C'est pour cette raison que, tout en continuant à appuyer notre processus de recherche sur une analyse approfondie des pratiques et des principes de gouvernance de l'entreprise, nous accordons aujourd'hui une importance croissante dans notre processus d'investissement aux politiques et au bilan environnementaux et sociaux de l'entreprise.

Nous pensons qu'en plus d'être comprise dans notre obligation fiduciaire, la prise en considération des facteurs ESG est essentielle à l'atténuation des risques importants sur le plan financier et au repérage des opportunités. Outre l'analyse minutieuse des sujets importants sur le plan financier, nous discutons régulièrement avec les entreprises de leur gouvernance et de leur stratégie ESG. Nous les encourageons vivement à faire cadrer leurs processus et politiques ESG avec les pratiques exemplaires du marché au fur et à mesure de leur croissance.

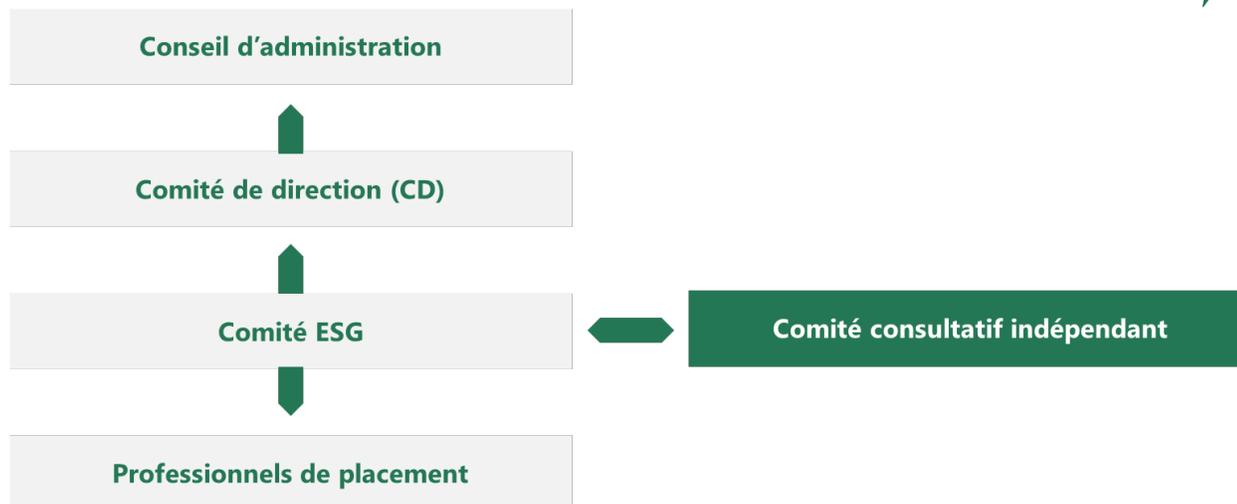
PORTÉE

La politique d'investissement responsable (« IR ») de VBA (la « politique ») couvre toutes les stratégies d'investissement de Van Berkom, en plus de fournir un cadre pour notre approche d'investissement responsable et l'intégration des facteurs ESG d'importance financière dans notre processus d'investissement et nos activités d'intendance. Conformément à notre engagement à évoluer continuellement, nous nous attendons à ce que cette politique change au fil du temps, ce pour quoi elle est soumise à une révision annuelle.

LA GOUVERNANCE ET LA SURVEILLANCE DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

La gouvernance et la surveillance de la mise en œuvre de la stratégie d'IR de VBA sont intégrées au rôle de plusieurs individus et comités. Les activités sont suivies par le comité de direction et le conseil d'administration.

- **Conseil d'administration** : Responsable de la supervision de l'ensemble des activités d'IR et de l'approbation des politiques en la matière.
- **Comité de direction (« CD »)** : Responsable de la vision stratégique, du leadership, de la direction et de l'orientation en ce qui concerne les lignes directrices de la société en matière d'IR. Le CD est également chargé d'examiner, d'avaliser et d'approuver les décisions en matière d'ESG et de rendre compte annuellement des activités d'IR de VBA au conseil d'administration.
- **Comité ESG** : Responsable de formaliser et de recommander des processus d'IR au CD et de fournir un cadre, un soutien et des conseils sur l'intégration des facteurs ESG à l'équipe d'investissement. Il supervise et contrôle également les progrès de la stratégie de mise en œuvre de l'IR de VBA.
- **Comité consultatif indépendant** : Responsable de fournir une expertise, des recommandations, une rétroaction et des conseils en matière d'ESG. Il est composé de trois membres indépendants possédant une expertise en matière d'IR.
- **Équipe d'investissement et gestionnaires de portefeuille** : Responsables de la mise en œuvre de la stratégie d'IR de VBA et des lignes directrices décrites dans la politique tout au long du processus de placement.



DÉFINITION DE L'IMPORTANCE RELATIVE

VBA mise sur une approche pragmatique : nous nous attachons à déterminer et à atténuer les facteurs ESG dont l'influence se ferait le plus sentir sur le rendement financier de nos investissements. Les risques ou les possibilités liés aux facteurs ESG sont évalués et intégrés à la thèse et à la stratégie de placement de VBA.

RISQUES SYSTÉMIQUES DE DURABILITÉ

Les risques systémiques sont des risques qui peuvent potentiellement déstabiliser les marchés de capitaux et entraîner des répercussions négatives importantes sur le système financier et l'économie en général¹. De même, chez VBA, nous tenons compte des problèmes systémiques de durabilité, que nous définissons comme des risques susceptibles d'entraîner des répercussions sur toutes les entreprises, quels que soient les secteurs dans lesquels elles mènent leurs activités.

Le comité ESG, avec le soutien de l'équipe d'investissement, est chargé d'analyser les risques à long terme dont devra tenir compte notre évaluation des entreprises qui composent notre portefeuille et du contexte macroéconomique. Il se réunit chaque année pour évaluer les principaux risques auxquels

¹[Conseils pour évaluer l'importance systémique des institutions, marchés et instruments financiers : considérations initiales](#), Préparé par le département des marchés monétaires et de capitaux, le département monétaire et économique du Fonds monétaire international, la Banque des règlements internationaux et le Secrétariat du Conseil de stabilité financière le 28 octobre 2009 (en anglais seulement).

nous sommes exposés et en examiner l'intégration dans nos décisions de placement et de construction de portefeuille. Outre l'évaluation systématique de ces risques, nous discutons fréquemment des enjeux de durabilité avec les entreprises, afin de comprendre comment elles adaptent leur stratégie et de suivre leur évolution en ce sens. Plus particulièrement, les enjeux des changements climatiques, d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) et de la cybersécurité nous apparaissent comme étant particulièrement importants.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Nous reconnaissons que les changements climatiques posent un risque systémique dont les répercussions sur tous les investissements potentiels et actuels peuvent s'avérer importantes, et nous nous engageons à évaluer les risques et les opportunités liés au climat dans tous nos placements. Les risques liés au climat comprennent les risques physiques causés par les changements climatiques (c'est-à-dire les inondations et les feux de forêt) et les risques liés à la transition vers une économie à faible émission de carbone découlant de l'évolution des technologies et des politiques mises en œuvre à cet effet. Lorsqu'ils sont importants, les risques et les opportunités liés au climat sont évalués par chaque membre de l'équipe d'investissement et à chaque étape du processus.

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

Chez VBA, nous nous engageons à promouvoir une société diversifiée, inclusive et équitable où le sexe, la couleur de peau, l'ethnicité, l'origine nationale, l'âge, l'orientation ou l'identité sexuelle, l'éducation ou les handicaps sont valorisés et respectés.

Nous reconnaissons que les inégalités en lien avec les enjeux d'EDI sont un problème de nature systémique qui peut affecter le rendement d'une entreprise. En fait, la diversité des idées et des origines favorise l'innovation, un environnement créatif et un sentiment d'appartenance. Il a été prouvé qu'une main-d'œuvre diversifiée contribue à améliorer le rendement d'une entreprise. Nous encourageons toutes les entreprises dans lesquelles nous investissons à adopter des pratiques qui favorisent l'EDI à l'échelle de leur organisation et entendons évaluer ces initiatives à la lumière de nos convictions.

CYBERSÉCURITÉ

Les organisations du monde entier misent sur la numérisation de leur infrastructure informatique et accordent une place de plus en plus prépondérante aux plateformes mobiles. Or, la menace des cyberattaques ne cesse de prendre de l'ampleur à l'échelle mondiale, entraînant des pertes de plus en plus coûteuses. Les organisations ne sont pas à l'abri de ces risques, ne peuvent se diversifier facilement et doivent investir en permanence pour assurer leur cybersécurité et la confidentialité de leurs données. Dans cet environnement à l'évolution rapide, nous pensons que toutes les organisations doivent prêter une attention particulière à la cybersécurité afin de garantir la résilience de leurs systèmes et nous nous engageons à examiner comment les entreprises de notre portefeuille entendent satisfaire à nos critères en la matière.

INTÉGRATION DES FACTEURS ESG DANS LE PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Chez VBA, nos analystes et gestionnaires de portefeuille accordent une grande importance aux facteurs ESG à chaque étape de notre processus de placement. Nous recherchons des entreprises qui se classent parmi les chefs de file dans tous les aspects de leurs activités, notamment la gestion des facteurs ESG importants.

GÉNÉRATION D'IDÉES

Au stade initial de notre processus de placement, nous passons nos idées d'investissement au crible à l'aide d'analyses externes, en assistant à des conférences et en rencontrant la haute direction de nos candidats à l'investissement. Au cours de cette étape, notre équipe d'investissement détermine les enjeux ESG essentiels à l'évaluation initiale des investissements potentiels qui pourraient représenter des risques ou des opportunités.

Compte tenu de sa philosophie de placement et de son orientation à long terme, VBA a toujours privilégié les entreprises dont la direction mise sur des pratiques et des structures de gouvernance solides, qui favorisent une bonne culture d'entreprise et qui n'ont pas d'antécédents de conflits avec les parties prenantes. Nous pensons que la prise en compte par une équipe de direction des intérêts des actionnaires influence grandement la gestion des facteurs environnementaux et sociaux et, en fin

de compte, la valeur à long terme des entreprises dans lesquelles nous investissons et avec lesquelles nous établissons des partenariats au fil du temps. Donc, au stade précoce du processus de placement.

Notre équipe d'investissement se fie aux normes du *Sustainability Accounting Standards Board (SASB)* de la *Value Reporting Foundation* pour déterminer les enjeux ESG d'importance dans un secteur donné. Comme toutes les entreprises sont différentes, chaque investisseur professionnel utilise sa connaissance des activités et du secteur de la société pour compléter sa recherche en déterminant les risques financiers importants liés aux facteurs ESG.

RECHERCHE ET ANALYSE

Une fois que nous avons déterminé qu'une entreprise répond aux critères initiaux de VBA et qu'il s'agit d'une candidate viable à l'investissement, une analyse plus détaillée s'ensuit. C'est à cette étape que s'enclenche notamment notre processus de diligence raisonnable, par lequel nous nous appuyons sur des recherches approfondies pour nous assurer de comprendre le fonctionnement de l'entreprise et la vision de la direction, ce qui alimente le développement de nos modèles financiers. La phase de recherche et d'analyse comprend des entrevues et dialogues avec les équipes de direction pour comprendre les avantages concurrentiels d'une entreprise, les risques auxquels elle est confrontée, les possibilités qui lui sont offertes, sa stratégie en matière d'ESG et l'environnement macroéconomique dans lequel elle évolue. Nous procédons à des entrevues auprès de concurrents, clients et fournisseurs lorsque cela s'avère pertinent.

En fonction des risques et opportunités d'importance en matière d'ESG relevés lors de la phase de génération d'idées, les membres de l'équipe d'investissement analysent et documentent toutes les informations pertinentes liées à ces sujets et procèdent à une évaluation ESG. Cette évaluation est incluse dans chaque thèse d'investissement présentée par les analystes et les gestionnaires de portefeuille lors des réunions régulières où de nouveaux candidats à l'investissement sont analysés. Il incombe aux gestionnaires principaux de portefeuille supervisant la stratégie, de s'assurer que l'évaluation ESG est effectuée. La pondération des différents facteurs ESG dans le cadre de cette évaluation peut varier selon le secteur et l'entreprise, ce dont tiendra compte notre analyse financière. Étant donné l'importance que nous accordons aux questions de gouvernance, nous avons rejeté de nombreux candidats à l'investissement uniquement ou principalement en raison de préoccupations et de problèmes importants liés aux pratiques de gouvernance des entreprises.

SUIVI ET GESTION DES RISQUES

Il incombe au gestionnaire de portefeuille qui supervise une stratégie de déterminer comment l'évaluation à la lumière des facteurs ESG influence l'inclusion d'un titre dans le portefeuille, ainsi que la manière dont elle peut potentiellement influencer les décisions de pondération. Conjointement avec les analystes, le gestionnaire principal de portefeuille est chargé de superviser l'ensemble du portefeuille et de surveiller continuellement les risques et opportunités en lien avec les facteurs ESG, pendant toute la durée de vie de l'investissement.

EXCLUSIONS

Les possibilités de placement sont ajustées pour exclure les industries significativement exposées à certains risques, à savoir le divertissement pour adultes, les armes controversées (munitions et bombes à fragmentation, mines antipersonnel), les jeux d'argent, le cannabis récréatif, le tabac et l'extraction de charbon thermique.

GÉRANCE

DIALOGUES

Les dialogues directs sont au cœur de la stratégie et de la philosophie de placement de VBA. Des dialogues réguliers avec la direction des entreprises nous permettent d'éclairer nos points de vue sur les investissements potentiels et actuels et peuvent contribuer à une amélioration continue des participations de notre portefeuille au fil du temps. VBA sollicite directement les entreprises pour aborder certains enjeux, notamment les facteurs ESG. Les priorités du dialogue autour des facteurs ESG sont déterminées pour chaque société selon des considérations spécifiques. Nous comprenons que les dialogues sont un processus à long terme avec les entreprises, et notre philosophie consiste à nous associer aux entreprises dans le but de les aider à améliorer leurs politiques et leurs pratiques, notamment celles liées aux facteurs ESG.

Les membres de l'équipe de placement rencontrent trimestriellement la direction de chaque société pour discuter des possibilités, des objectifs et des tendances ainsi que des questions en lien avec les facteurs ESG, et les encouragent à faire cadrer leurs politiques avec les pratiques exemplaires sur le

marché. Tous les dialogues sont documentés par l'équipe de placement par la consignation d'informations telles que le sujet, le type, les personnes impliquées et les résultats de l'interaction.

STRATÉGIE D'ESCALADE

Si les pratiques d'une société de notre portefeuille ne sont pas conformes aux lignes directrices générales de VBA en matière de placement, nous entamons un dialogue avec l'équipe de gestion. Si le problème persiste, nous sollicitons le conseil d'administration. La prochaine mesure consiste à intégrer nos points de vue dans les décisions de vote. Si cette action ne parvient pas à résoudre le problème en question, VBA écrit une lettre au conseil d'administration avant de finalement se désinvestir.

COLLABORATION

En plus de nos dialogues actifs directs, VBA croit que les initiatives de collaboration provenant de ressources internes et externes représentent un moyen efficace de promouvoir les pratiques exemplaires en matière d'ESG, d'améliorer la transparence et, finalement, de contribuer au rendement de nos portefeuilles.

VOTE PAR PROCURATION

L'exercice de nos droits de vote par procuration est un élément essentiel des responsabilités fiduciaires et de gérance de VBA. Chaque circulaire de procuration est examinée par les membres de l'équipe de placement qui observent les directives de VBA en matière d'IR. La société a souscrit à Glass Lewis pour faciliter le processus de vote par procuration, mais chaque membre de l'équipe d'investissement prend ses propres décisions. Dans les cas où les clients de VBA nous délèguent leurs votes par procuration, VBA vise à s'assurer que tous les votes par procuration sont conformes aux intérêts à long terme des actionnaires et tient compte des facteurs ESG d'importance lors de l'exercice des droits de vote. Veuillez consulter la **politique de vote par procuration** de VBA pour plus de détails sur les directives de l'entreprise en la matière.

PRODUCTION DE RAPPORTS

Les activités en lien avec les facteurs ESG menées par l'équipe de VBA font l'objet d'un rapport trimestriel au comité ESG, qui fait ensuite rapport au CD. Chaque année, le CD rend compte des activités de l'entreprise en lien avec les facteurs ESG au conseil d'administration.

Chaque trimestre, VBA rend compte aux clients des activités de placement et du rendement de chaque stratégie, notamment des activités en lien avec les facteurs ESG. Elle rend également annuellement compte aux Principes de l'ONU pour l'investissement responsable de son approche de l'investissement responsable et de ses activités de gestion.

INITIATIVES PROPRES À VBA

Compte tenu de l'importance que nous accordons aux principes ESG pour la planète, l'être humain et les résultats financiers d'une entreprise, nous avons mis en œuvre nos propres politiques et fixé nos propres objectifs en matière environnementale, sociale et de gouvernance.

Veuillez consulter les **initiatives d'entreprise** de VBA pour plus de détails sur les objectifs propres à l'entreprise.

EXAMEN DES POLITIQUES

La présente politique reflète le processus d'intégration de l'investissement responsable de VBA en date d'août 2022 et est révisée annuellement.